

EXIGENCES DE CERTIFICATION

Le Conseil médical du Canada (CMC) /
Le Registre de compétences des médecins du Canada (RCMC)

Des copies certifiées sont exigées. Pour satisfaire aux exigences de certification du CMC/RCMC, vous devez présenter votre document original à l'agent d'authentification qui fera une photocopie du document et certifiera la photocopie comme étant une copie conforme à l'original, tel que décrit ci-dessous.

1 Directives à l'intention du candidat

- Le document doit être certifié comme étant une copie conforme à l'original par un agent d'authentification acceptable.
- Le candidat est responsable de lire attentivement les exigences de certification et de s'assurer que l'agent d'authentification suit exactement ces directives (voir la partie 5 ci-dessous).
 - * Des documents certifiés incorrectement peuvent entraîner des retards et des frais supplémentaires.
- Les candidats ne doivent pas signer et certifier leurs propres documents. Seul l'agent d'authentification doit signer et certifier les documents.
 - ** À de nombreux endroits, au Québec, au New Jersey, à New York et en Californie, etc., l'agent d'authentification exige que les candidats signent leurs propres documents. Cette méthode n'est pas conforme aux exigences du CMC / RCMC, donc les documents seront inacceptables.
- Les documents doivent être certifiés SEULEMENT par des agents d'authentification jugés acceptables (voir la liste des agents d'authentification jugés acceptables ci-dessous).
- Les copies en couleur sont acceptables.
- La certification doit se faire en français ou en anglais.
- Les documents certifiés qui satisfont aux exigences du CMC/RCMC sont jugés acceptables pour une période de cinq ans, suivant la date de certification.
- Les candidats doivent assumer tous les frais relatifs à la certification des documents.
- Les documents originaux ne seront pas retournés.
- Vous pouvez voir des exemples de certification aux liens suivants :
http://www.mcc.ca/pdf/example_CIC_fr.pdf et http://www.pcrc.org/pdf/certification_sample_fr.pdf

AGENTS D'AUTHENTIFICATION ACCEPTABLES

2 Certification par l'établissement émetteur

Les documents certifiés par un représentant officiel de l'établissement émetteur sont acceptables à condition qu'ils respectent les exigences suivantes :

- le document doit être certifié comme étant une copie conforme à l'original en français ou en anglais;
- le document doit porter le sceau ou le timbre original de l'établissement;
- le nom, le titre et la signature du représentant officiel, ainsi que la date doivent être clairs et lisibles.

3 Documents certifiés au Canada

Les certifications effectuées par l'une des personnes suivantes sont acceptables à condition qu'elle soit un membre inscrit de son association professionnelle au moment de la certification.

- Commissaire à l'assermentation (à condition qu'il s'agisse d'une nomination d'un organisme gouvernemental et que la personne possède un timbre ou un sceau officiel)
- Juge
- Juge de paix
- Avocat (membre d'un barreau provincial)
- Maire
- Notaire public
- Agent de police (police municipale, provinciale ou GRC; il faut fournir le numéro d'insigne de l'agent et l'emplacement du poste de quartier auquel il est rattaché)

AGENTS D'AUTHENTIFICATION ACCEPTABLES

Le Conseil médical du Canada (CMC) /
Le Registre de compétences des médecins du Canada (RCMC)

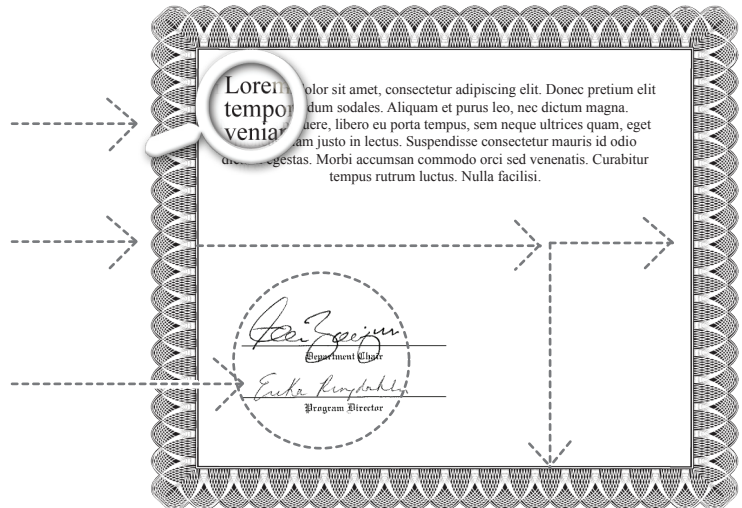
4 Documents certifiés à l'extérieur du Canada	
Les certifications effectuées par l'une des personnes suivantes sont acceptables à condition qu'elle soit un membre inscrit de son association professionnelle au moment de la certification.	
Aux États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> • Commissaire à l'assermentation (à condition qu'il s'agisse d'une nomination d'un organisme gouvernemental et que la personne possède un timbre ou un sceau officiel) • Juge • Notaire public • Avocat
En Australie ou en Nouvelle-Zélande	<ul style="list-style-type: none"> • Avocat • Notaire public • Juge de paix • Représentant officiel d'une ambassade, d'un consulat ou d'un haut-commissariat du : <ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">◦ Canada <li style="width: 50%;">◦ Australie <li style="width: 50%;">◦ États-Unis <li style="width: 50%;">◦ Nouvelle-Zélande <li style="width: 50%;">◦ Royaume-Uni <li style="width: 50%;">◦ France
Dans un pays faisant partie de l'Union européenne (UE)*	<ul style="list-style-type: none"> • Avocat • Notaire public • Représentant officiel d'une ambassade, d'un consulat ou d'un haut-commissariat du : <ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">◦ Canada <li style="width: 50%;">◦ Australie <li style="width: 50%;">◦ États-Unis <li style="width: 50%;">◦ Nouvelle-Zélande <li style="width: 50%;">◦ Royaume-Uni <li style="width: 50%;">◦ France <p>* Voir le site Web suivant pour une liste des états membres de l'UE : http://europa.eu/about-eu/countries/index_fr.htm</p>
Dans tout autre pays	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant officiel d'une ambassade, d'un consulat ou d'un haut-commissariat du : <ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">◦ Canada <li style="width: 50%;">◦ Australie <li style="width: 50%;">◦ États-Unis <li style="width: 50%;">◦ Nouvelle-Zélande <li style="width: 50%;">◦ Royaume-Uni <li style="width: 50%;">◦ France
5 Directives à l'intention de l'agent d'authentification	
Comme agent d'authentification, nous vous demandons de confirmer non pas l'authenticité ou le contenu d'un document, mais bien que vous avez vu l'original.	
<ul style="list-style-type: none"> • À titre d'agent d'authentification, vous devez avoir en main le document original, en faire une photocopie et certifier toutes les pages photocopiées en inscrivant sur chacune d'elles (en anglais ou en français) la mention suivante : « Je certifie que la présente est une copie conforme à l'original. » • Veuillez à ce que chaque photocopie : <ul style="list-style-type: none"> ◦ contienne absolument tous les éléments du document original, y compris les armoiries, les bordures, les sceaux, etc.; ◦ soit claire en vous assurant que le texte, les images et signatures sont bien visibles (une photocopie couleur pourrait être requise). • Sur chacune des pages du document, vous devez : <ul style="list-style-type: none"> ◦ apposer votre sceau ou votre timbre; ◦ inscrire votre nom, votre titre et vos coordonnées lisiblement; ◦ préciser la date d'échéance de votre mandat, s'il y a lieu; ◦ apposer votre signature et la date. La seule signature devant figurer sur le document est la vôtre. Le candidat ne doit pas signer ou certifier le document; ◦ certifier toutes les pages sur lesquelles du texte est imprimé. 	
Le candidat est responsable de lire attentivement les exigences de certification. Il doit s'assurer que le document certifié conforme à l'original présente bien tous les critères énoncés ci-dessus.	

DIRECTIVES À L'INTENTION DE L'AGENT D'AUTHENTIFICATION

Le Conseil médical du Canada (CMC) /
Le Registre de compétences des médecins du Canada (RCMC)

1 L'AGENT D'AUTHENTIFICATION doit photocopier le document original en s'assurant que :

- 1.1 **TOUT LE TEXTE ET LES IMAGES** sont clairs et lisibles;
- 1.2 **TOUTES LES BORDURES** sont incluses;
- 1.3 **TOUTES LES SIGNATURES** sont entièrement visibles sur la copie certifiée.



2 L'AGENT D'AUTHENTIFICATION doit inclure, ce qui suit, sur chacune des pages :

Comme agent d'authentification, nous vous demandons de confirmer non pas l'authenticité ou le contenu d'un document, mais bien que **vous avez vu l'original**.

- 2.1 **L'agent d'authentification DOIT** inscrire son nom.



M./Mme Agent d'authentification

- 2.2 **L'agent d'authentification DOIT** inscrire ses coordonnées.



123, rue Toute, Toutedville, Toutpays
agent_d_authentification@réseau.com
tél. : 613-555-5555

- 2.3 **L'agent d'authentification DOIT** apposer son sceau ou son timbre au document.



- 2.4 **L'agent d'authentification DOIT** certifier le document en inscrivant :



Je certifie que la présente est une copie conforme à l'original

- 2.5 **L'agent d'authentification DOIT** dater la certification.



exemple : 1^{er} janvier 2011

- 2.6 **L'agent d'authentification DOIT** apposer sa signature sur le document.



 signature